

BOURG, le 28 mai 2024



Commune de
BOURG

Département de la Gironde
Mairie

Place du District

33710 BOURG

☎05.57.68.40.04

☎05.57.68.39.84

accueil@bourg-gironde.fr

ANNULE ET REMPLACE

CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L 2121-10 et 11 du C.G.C.T. vous êtes invité (e) à assister à la réunion qui aura lieu :

Judi 30 Mai 2024
Salle du conseil – mairie de Bourg
A 18h30

ORDRE DU JOUR :

1. Instauration de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat ».
2. Mise en place d'un tarif exceptionnel au musée.
3. Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux lors d'évènements particuliers.
4. Demande de subvention au titre du FDAEC 2024.
5. Demande d'exonération de taxe foncière pour un bâtiment communal.
6. Changement de dénomination de voies communales.
7. Approbation de la charte de recouvrement liant la commune aux services de la DGFIP
8. Renouvellement de l'adhésion à l'ADELFA.
9. Suivi animation OPAH RU/ORI multi sites – Approbation du plan de financement définitif
10. Modification du règlement de la citadelle : ajout d'une condition de réduction tarifaire

Questions diverses

Le Maire

Pierre Joly

